



***COMITE de DEFENSE
et de PROMOTION de
la SANTE et des
HÔPITAUX PUBLICS
de CREIL et de SENLIS***

Conférence de Presse à SENLIS le 8 Avril à 18h. avec la participation de Madame la Maire, Salle d'Honneur de la Mairie, - suivie d'une Réunion Publique sur la défense de l'Hôpital de SENLIS.

L'Hôpital Public de SENLIS doit répondre aux besoins de Santé de la population de son agglomération.

Le Président du Conseil de Surveillance (J.C. Villemain) et Madame Loiseleur, Maire de Senlis, le Sénateur-Maire de Montataire(J.P.Bosino), le représentant permanent du Conseil général (A.Blanchard) ainsi que Madame I.Gorse-Caillou représentante de la Communauté d'Agglomération de Senlis ont adressé à Madame la Ministre de la Santé une lettre dénonçant sévèrement la situation faite à nos deux hôpitaux publics depuis leur fusion. Ils rappellent ce que nous ne cessons de dénoncer depuis cette malheureuse décision:

Les Hôpitaux de CREIL et de SENLIS vont mal.

Leur désorganisation, les réductions de personnel (Contrats de courte durée, non renouvelés, départs en retraite et départs volontaires non remplacés, réduction du personnel titulaire,) entraînent une véritable souffrance au travail, le découragement, la lassitude. Pire la population des deux bassins de vie, perd confiance et "fuit" (c'est le vocabulaire de l'administration) vers d'autres Hôpitaux. Résultat, la dette des deux Hôpitaux s'aggrave alors que la fusion avait pour buts déclarés par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.): leur assainissement financier et mieux encore, l'amélioration des soins.

Madame la Maire de Senlis, consciente de ces risques et des menaces pesant sur l'hôpital dont elle a la responsabilité, avait déposé un recours au Tribunal Administratif d'Amiens. Le Jugement a eu lieu et le Comité y était représenté.

Le Rapporteur Public du dossier a rappelé que la fusion des deux

hôpitaux avait pour but l'amélioration de leur situation financière, précisant à titre de commentaire, qu'il n'en découlerait pas nécessairement un mieux pour les conditions sanitaires. Il n'a malheureusement rien dit du bilan souligné par le courrier des Maires à la ministre de la Santé. La ville de Senlis a été déboutée !

Quant au Comité, il est bien décidé à

- apporter son soutien aux personnels,**
- exiger une confortation des effectifs et**
- lutter pour la promotion de nos deux Hôpitaux Publics.**

Rejoignez le Comité de Défense et de Promotion de la SANTE et des HÔPITAUX PUBLICS de CREIL et de SENLIS. cesbron@wanadoo.fr